

Compte-rendu du Grand Conseil des 18 et 19 mars 2010

Départ. Leila Emamzadah, notre jeune et charmante assistante parlementaire depuis une année, réoriente sa carrière professionnelle et ne pourra plus assumer son rôle au sein de notre groupe parlementaire. Nous le regrettons vivement, la remercions pour son excellent travail et ne pouvons que former tous nos vœux de réussite pour son nouveau métier. Son successeur sera M. Howard Nobs, jeune et fringant juriste, qui entrera en fonction dès le mois prochain.

Innovateurs. Les députés UDC ont déposé une motion pour offrir aux étudiants un appui scolaire par internet, à l'image de ce qui se fait avec succès dans le canton du Jura. « Intéressant », « utile » ont susurré les partis, mais ce qui est pratique à Delémont ne l'est pas forcément à Genève. Ce projet, peu coûteux, a été soutenu par le MCG et refusé par l'Entente et l'Alternative. Il faut avouer que notre canton n'est pas habitué à se pencher sur un projet n'entamant que peu son budget...

Temporiser. L'ancien chef du département de la police, Laurent Moutinot, avait présenté un projet de loi sur la police, avant de prendre une retraite que d'aucun pense imméritée (il y a toujours des méchantes langues dans notre République). Puis vint la libérale Isabel RoCHAT dont les 100 premiers jours ont inspiré ces mêmes mauvaises langues : RoCHAT-Moutinot, même combat ? Cette nouvelle loi, rédigée sans avoir demandé l'avis de la direction de la police, piégeait-elle la nouvelle dame de fer (blanc) ? Les libéraux ont sans doute préférés donner du temps à leur magistrat et réussis à décider le Parlement de n'accepter de cette loi que la réforme de la police (revalorisation de la fonction, lissage des grilles salariales). Le volet concernant la réorganisation est donc refusé et laissé à la responsabilité de l'exécutif. Isabel RoCHAT a promis aux députés un projet pour septembre prochain. Un report sans doute nécessaire pour consulter tous les partenaires de ce dossier mais qui, sur le fond, n'est pas très rassurant alors que l'actualité nous prouve quotidiennement les exploits des petits et grands criminels sur notre territoire.

Résolus. L'Entente, le MCG et l'UDC ont cosigné une résolution afin de réaffirmer leur attachement à la protection de la sphère privée. Grincement de dents sur les bancs de l'Alternative, soutien massif de la droite : l'occasion pour Céline Amaudruz de rappeler que l'UDC a été à l'œuvre depuis des années pour défendre de la sphère privée et le secret bancaire.

Schizophrénie. Une motion, une pétition et une résolution ont été déposées pour tenter de rendre légal ce qui ne l'est pas. Entente et Alternative ont fait part de

leur volonté d'ouvrir les portes de l'apprentissage aux clandestins mineurs. Tous ces braves élus se sont fendus de nombreuses déclarations incohérentes que l'on se réjouit de décortiquer dans le mémorial. Quant à Charles Beer, il a réussi le tour de force de réaffirmer que le Conseil d'Etat respectera la loi tout en assurant l'accès de tous les jeunes à la formation, y compris les clandestins. C'est ce qu'il appelle un « consensus ». Face à toutes ces acrobaties, l'UDC et le MCG ont refusé tous ces textes, exigeant d'abord la régularisation de ces familles illégalement installées à Genève avant de leur accorder les mêmes droits qu'aux résidents légaux.